Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 24 (1944)
Heft: 3

Artikel: Yverdon et les guerres de Bourgogne
Autor: Gilliard, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-75378

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Yverdon et les guerres de Bourgogne.

Par † *Charles Gilliard* *.

En 1925, j'ai publié dans la Revue d'histoire suisse un article intitulé: *Moudon et les Guerres de Bourgogne* [1]. Je cherchais à établir d'après les comptes de cette ville quel y avait été le contre-coup d'événements auxquels elle n'avait pris, du reste, qu'une part minime.

Cet article n'est pas sans erreurs, au moins en ce qui touche aux circonstances générales du Pays de Vaud. La publication, en 1941, du t. XII du *Parlamento sabaudo* [2] de M. A. Tallone a mis à notre disposition un matériel abondant et neuf sur les États de Vaud. Il en est résulté que presque tout ce que je disais des séances de ce corps et des négociations auxquelles il a été mêlé est mal daté ou mal interprété; ailleurs, je me servais des indications données par Crottet [3]. La lecture des comptes originaux d'Yverdon m'a prouvé, une fois de plus, que l'on ne doit avoir en cet auteur qu'une confiance limitée.

Le sujet méritait donc d'être repris; c'est là l'origine du présent mémoire.

* * *

Les archives communales d'Yverdon possèdent encore les comptes de la commune pour l'année 1475 [4], mais ceux de 1476 et de 1477 ont disparu; nous possédons, par contre, ceux de 1478, ainsi que ceux de l'Hôpital du 30 novembre 1476 au 20 novembre

---

* Ce n'est pas sans émotion que nous publions ici le dernier article dont notre regretté président, Charles Gilliard, nous ait lui même remis le manuscrit. Les épreuves ont été corrigées par Mr. le Professeur Louis Junod. *(Réd.)*

[1] *Revue d'histoire suisse,* t. V (1925), p. 192 ss.

[2] *Parlamento Sabaudo,* t. XII, Bologne, Zanichelli.

[3] Eug. Crottet, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon,* 1859.

[4] Ces comptes commencent avec les derniers jours de l'année 1474 et finissent avec les derniers jours de décembre 1475. C'est à eux que se rapporteront, dans la suite, les textes qui n'auront pas de références.

1477. C'est de ces documents que je me suis servi essentiellement dans ce qui suit.

* * *

Yverdon était une petite ville de 1200 à 1500 habitants[5], où la vie ne devait guère différer de celle de Moudon. La place était cependant plus forte naturellement. Le réformateur Froment, qui la connaissait pour y avoir passé, disait d'elle, au siècle suivant, alors que les circonstances n'avaient pas changé: «... forte et plaisante petite ville, toute ronde, n'ayant que deux grandes portes[6], avec un grand et fort chasteau, la ville et le chasteau envyronnés de grandes eaoues, car d'ung cousté est le lac et de l'aultre de grands marécages de deux lieues de long; la rivière qu'on appelle la Teylle[7] passe au dedans et la peulvent mettre à leur playsir tout à l'en tour...»[8].

Cette protection naturelle qu'assuraient la rivière, le lac et le marais avait fait d'Yverdon une des forteresses principales du pays savoyard; un château, commencé par Pierre de Savoie et auquel ses successeurs avaient donné sa silhouette actuelle, marquait l'importance de la place; il était séparé de la ville par un bras de la Thièle[9], ce qui le rendait, pour sa défense, tout à fait indépendant.

* * *

Le 25 octobre 1474, les cantons avaient déclaré la guerre au duc de Bourgogne[10]. Les rapports entre celui-ci et Jacques de Savoie, comte de Romont, le maître du Pays de Vaud, étaient trop étroits pour que ce dernier ne fût pas entraîné dans la bagarre.

---

[5] En février 1475, lors de la répartition d'un impôt entre les villes vaudoises, Yverdon était compté pour 252 feux; Tallone, *op. cit.*, p. 397; quelques années plus tôt, en 1460, dans des conditions analogues, on en comptait 280.

[6] L'une du côté de Grandson, la porte de Gleyres, l'autre du côté du château et du faubourg de la Plaine.

[7] Aujourd'hui la Thièle.

[8] Froment, *Actes et gestes de la Cité de Genève* (éd. de 1854), p. 220.

[9] Ce bras passait à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue de Pestalozzi.

[10] *Eidg. Absch.*, t. II, p. 515, 917.

Dans les premiers jours de novembre[11], renouvelant à l'adresse des Etats de Vaud, réunis à Lausanne, un ultimatum qui leur avait déjà été adressé en avril[12], les Bernois se plaignaient des mauvais propos que l'on tenait contre eux dans le pays; ils demandaient que l'on fît revenir le comte de Romont, qui était au service de leur ennemi, et que l'on s'engageât à défendre les passages du Jura, St-Cergue, les Clées, Ste-Croix, sinon ils s'en chargeraient eux-mêmes. Les députés aux Etats répondirent qu'il n'était pas en leur pouvoir de faire revenir le comte, mais qu'ils ne manqueraient pas de l'aviser du désir des Bernois; ils veilleraient à la fermeture des passages et prendraient des mesures pour que les Bernois ne fussent pas injuriés lorsqu'ils circulaient dans le pays. Une ambassade de dix délégués, dont trois membres de la noblesse, furent chargés de porter à Berne cette réponse.

Puis, les Etats se réunirent de nouveau à Lausanne le 21 novembre pour entendre leur rapport: les Bernois se déclaraient satisfaits de ce que l'on eût invité le comte à revenir et de ce que l'on fût disposé à empêcher le passage des Lombards, c'est-à-dire des mercenaires italiens que Charles le Téméraire faisait venir d'au delà des Alpes; ils insistaient pour que l'on s'engageât à bien garder les cols du Jura[13]. C'étaient là des exigences auxquelles les Etats pouvaient consentir: le château de Ste-Croix était défendu par une garnison, commandée par Girard de Chabie[14]. Bien que nous n'en ayons pas la preuve documentaire, nous pouvons penser qu'il en était de même de Jougne, des Clées et de St-Cergue.

Si la réponse bernoise écartait donc le danger le plus immédiat, elle restait cependant grosse de menaces et il y eut, en décembre, plus d'une conférence entre les délégués des villes vaudoises et les représentants du comte de Romont et de la duchesse de Savoie: une à Morges, vers le 9, où un maître des requêtes

---

[11] Avant le 9; la date précise n'est pas connue; Tallone, *op. cit.*, p. 387 ss.

[12] *Ibid.*, p. 383.

[13] *Ibid.*, p. 389.

[14] Je ne sais pas qui est ce personnage; il en est de même de plusieurs autres à propos desquels je ne suis abstenu de mettre des notes.

BIBLIOTHEK der E. T. H.
ZÜRICH

apporta une promesse de secours de la part de Yolande[15]; une seconde à Moudon, le 10, où l'on chargea le bailli de Vaud d'aller à Fribourg; une troisième à Lausanne, vers le 19[16]. Mais ces dates ne sont pas très sûres et nous n'avons que de vagues indications sur les questions qui y furent discutées. D'autre part, comme je le faisais remarquer dans mon article de 1925[17], Humbert Cerjat, de Moudon, seigneur de Combremont-le-Petit, joue dans toutes ces circonstances un rôle de premier plan, plus actif que celui de beaucoup d'officiers savoyards.

Quelle part prirent à ces assemblées les députés d'Yverdon? Nous l'ignorons, les comptes communaux de 1474 ayant disparu. On peut penser que, dans cette ville, l'inquiétude n'était pas moindre qu'ailleurs; elle devait même y être plus grande si l'on y savait que, dès le 27 décembre, Bernois et Fribourgeois projetaient déjà une expédition pour s'emparer de la place, ainsi que de Grandson[18].

En tous cas, on y avait pris des mesures militaires: on s'était procuré de l'argent; la ville avait emprunté 30 liv.[19] à Jean Jocet, un des bourgeois les plus cossus, 30 liv. au clergé, 10 au syndic. Sur les bourgeois comme sur les habitants des villages avoisinants et sur les ecclésiastiques des environs, on avait prélevé un impôt de guerre qui avait produit 271 liv.[20].

---

[15] *Ibid.*, p. 390 s.

[16] *Ibid.*, p. 391 s.

[17] *R. H. S.*, t. V (1925), p. 194, 196 et passim.

[18] D. Schilling (de Berne), *Schweizer-Chronik*, t. I, p. 209, n. 2.

[19] La livre est une monnaie de compte, divisée en 20 sous, chaque sou valant à son tour 12 deniers. Dans mon article de 1925, j'avais estimé à 100 fr. le pouvoir d'achat de la livre, chiffre très discutable, je le reconnais. Depuis lors, le pouvoir d'achat de notre franc a considérablement baissé et je préfère aujourd'hui m'abstenir de toute appréciation, qui serait encore plus arbitraire.

[20] Le plus gros contribuable est le clergé, qui paie 12 liv., puis vient N. Guill. de Baulmes qui en paie 6, les frères Jocet 48 s.; quatre personnes paient 36 s. chacune (Jean Robin, les hoirs du Sr. de Valangin, Vulliemin de Clendy et un nommé Riguard); la somme pour la ville, clergé compris, est de 142 liv. 6 s. Les villages paient: Pomy 10 liv., Cuarny 7, Cheseaux 1 liv. 10 s., Chavornay 26, Corcelles s/Chavornay 3, Essert-Pittet 4, Mézery 3, Orzens 4, Donneloye 7, Cronay 8, Prahins 6, Villars-Epeney 1,

Cela permettait de mettre la ville en état de défense. Les travaux avaient sans doute commencé au cours de l'automne 1474 déjà; nous ne connaissons que ceux qui figurent sur le compte de 1475. Il s'agit en particulier d'un « belluard » construit en Gleyres sur le modèle de celui qui venait d'être élevé à Grandson. Il s'agissait d'une redoute avancée, formée de pierres et de terre soutenues par des madriers et recouverte d'un toit de tuiles, car, dans notre climat, rien ne dure qui n'est pas protégé contre l'humidité et le gel.

Le charpentier Besançon Juhan prit le travail en tâche, car il exigeait les talents d'un professionnel; le transport des matériaux, bois, tuile, terre et pierres, fut fait en corvées, «ad rudoz», par les bourgeois et les paysans des environs, ainsi que la plantation des pilotis destinés à supporter le bâti.

Cette construction se heurta, tout d'abord, à des difficultés imprévues; on était au plus gros de l'hiver; la rivière grossit; elle emportait les matériaux au fur et à mesure et, au début, l'on en fut pour ses peines et les quelques pots de vin bus à cette occasion par les commis du Conseil et leurs compagnons. Mais en février on put reprendre les travaux dans de meilleures conditions et les achever.

Nous savons que le bois provenait des forêts que la ville possédait à Epeney[21]: le forestier s'y était rendu, avec 7 ouvriers, pour y couper des chênes; on les châbla, puis deux charretiers les menèrent au bord du lac, d'où on les amena en ville par eau; un nouveau charroi les rendit sur place. Le syndic Pittet tenait auberge; c'est chez lui que l'on avait pris la « pitance » que l'on avait emportée au bois[22]; c'est chez lui également que le Conseil dîna, une fois le travail fini, avec le charpentier Juhan et deux autres maîtres d'état.

Les jours suivants, les bourgeois se mirent à faire — ou à refaire — l'estacade du port, travail accompli en corvées, chacun y passait à son tour et, ce jour-là, il était défrayé de son en-

---

Le Coudray 6 s., Chanéaz 18 s., Noréaz 1 liv.; total: 82 liv. 14 s. Les curés payèrent 46 liv., soit celui de Chavornay 12 liv., celui de Cronay 10, celui d'Orzens 12 et celui de Donneloye 12 également.

[21] Village sur la rive Est du lac, dans la direction d'Yvonand.

[22] Le 4 février.

tretien par la caisse communale, à raison de 15 d. par tête et par jour [23].

Ailleurs, du côté Nord de la ville, semble-t-il, les murailles avaient besoin d'une sérieuse remise en état; on se procura à St-Martin du Chêne [24] des pierres de la Molière, que l'on amena par le lac et au moyen desquelles on fit des archères [25]; elles furent disposées le long des murs. Dans les tours, qui en temps de paix étaient louées à des particuliers, qui en faisaient des débarras, on fit un plancher de telle manière que des pièces d'artillerie pussent être placées devant les archères qui existaient déjà; ailleurs, comme à la tour qui commandait le pont du château, on refit les mâchicoulis.

Le pont de Gleyres, qui était un pont-levis, fut muni de deux parois fixes en planches, mantellées de tavillons à l'extérieur, afin que les gens qui passaient sur le pont, alors qu'il était abaissé, ne pussent être vus et attaqués par l'ennemi de l'extérieur de la ville. On répara les portes; on renforça les murs, ainsi que le boulevard, qui existait déjà, semble-t-il, derrière le lac [26].

Tout cela nécessita de gros charrois de pierres, qui furent imposés aux habitants des villages des alentours: Pomy, Cuarny, Cheseaux, Clendy, Cronay, Donneloye. Les charretiers étaient indemnisés [27]; ils cherchèrent à abuser de la situation et, lorsqu'on régla compte, le syndic trouva qu'ils n'avaient pas chargé assez

---

[23] Ils étaient 16 le 13 fév., 11 le 14, 7 le 15, 4 le 17, 6 le 18.

[24] Il ne reste de cette localité qu'une ruine pittoresque qui domine le vallon des Vaux au-dessus d'Yvonand.

[25] Le syndic avait acheté 100 de ces pierres, auxquelles le vendeur en ajouta 6 autres, mais 30 restèrent au port d'Yvonand et 10 à celui de Cheyres, où le syndic aurait dû les faire prendre; les vérificateurs des comptes en firent l'observation et mirent le syndic en demeure de les restituer. Il fallut 89 journées de maçon pour les tailler, 83 autres journées de maçon et 60 journées de manœuvres pour achever le travail.

[26] Aujourd'hui encore, on appelle Derrière-le-Lac la place qui est au Nord de la ville, du côté du lac. Depuis l'abaissement des eaux, celui-ci a reculé considérablement et sa rive est à plus d'un kilomètre de la ville; alors, il venait battre ses murs quand les eaux étaient hautes.

[27] A raison de 8 d. par char et de 12 d. par homme pour leur déjeuner et leur dîner.

leurs chars et il réduisit sensiblement leurs prétentions[27 bis]. La pierre provenait de la carrière de Chamblon[28]; on alla chercher la chaux plus loin, à Vuitebœuf, au «rafour» du seigneur de Champvent, à Essertines.

Le Conseil fit aussi préparer de l'artillerie. Outre les pièces dont il pouvait disposer déjà ou qu'il fit faire à cette occasion, et sur lesquelles nous manquons de renseignements, il imposa à quelques ecclésiastiques des environs, en plus de leur impôt de guerre, la fourniture d'un de ces engins: les curés de Donneloye et de Cronay, le vicaire de Chavornay durent procurer à la ville un «veuglaire» chacun, l'altariste d'Orzens devait fournir une coulevrine[29]. Cela n'alla pas tout seul; les ecclésiastiques commencèrent par refuser; l'huissier communal alla alors les «gager»; les uns — nous ne savons pas lesquels — se laissèrent ainsi placer sous la menace d'une saisie; d'autres promirent de payer; ce fut le cas, entre autres, du vicaire de Donneloye, dom Jean Bergier, qui vint le 24 février s'arranger avec le Conseil.

On fabriqua de la poudre également: deux particuliers amenèrent de Cuarny deux chars de bois[30], destiné à être transformé en charbon. On acheta à Genève les autres ingrédients nécessaires: 152½ livres de salpêtre et 96 livres de soufre[31], qui furent transportées de Genève à Lausanne par le lac, puis par char de Lausanne à Yverdon[32]. Ce sont de bien faibles quantités, nous paraît-il, et nous ne comprenons pas très bien que l'on en ait laissé une fois autant à Jean Robin, un des gros personnages d'Yverdon, ni ce que celui-ci en voulait faire.

[27 bis] Ils prétendaient avoir fait 560 charrois; le syndic les ramena à 460 et leur compta 125 journées. On faisait cinq charrois par jour de Chamblon en Gleyres, quatre de Chamblon à Derrière-le-Lac.

[28] Chamblon est une colline rocheuse qui s'élève à quelques centaines de mètres au Sud-Est d'Yverdon.

[29] Le veuglaire est une pièce d'une certaine importance qui se chargeait par la culasse; la coulevrine est plus légère.

[30] *Mathasaugy,* dit le texte; je ne sais de quel bois il s'agit.

[31] Livre de Genève, qui pesait 551 gr. (livre forte de 18 onces).

[32] Remarquons, chose curieuse, que le transport par eau de Genève à Lausanne coûte exactement le même prix que celui par char de Lausanne à Yverdon: 4 s. 6 d.

N. Henri de Colombier [33], châtelain d'Yverdon [34], présidait tout naturellement à la défense de cette ville; le Conseil lui adjoignit, de son chef, deux capitaines de son choix, et ce geste en dit long sur l'état d'anarchie dans lequel le comte de Romont et ses agents avaient laissé le pays. Ces deux capitaines furent pris au sein de la noblesse, qui seule dans le Pays de Vaud avait quelque expérience militaire; ce furent N. Guillaume de Baulmes, d'une vieille famille de la région, établie depuis longtemps dans la ville où elle jouait un rôle important, un homme d'âge, qui n'avait plus que quelques mois à vivre, et N. Jacques Mestral, seigneur de Cottens, qui était plus jeune [35]; il vint prendre son service aussitôt, le 12 janvier 1475, semble-t-il.

Tout cela se passait au milieu de l'inquiétude la plus vive; la veille, le châtelain et le Conseil avaient envoyé un exprès à Romont auprès du gouverneur de Vaud, pour avoir des nouvelles, et, huit jours après, ils en renvoyaient un; on racontait en ville, en effet, que les «Allemands» étaient sortis de chez eux pour envahir le Pays de Vaud. «Ce qu'ils ne firent pas alors...» ajoute le scribe qui a rédigé notre compte.

Mais il s'en était fallu de peu et la politique ne chômait pas en ces jours de janvier 1475. Le 14, il y avait eu à Lausanne une nouvelle assemblée des Etats, où étaient présents l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie, et Philippe de Bresse son frère; l'absence d'un troisième prince de la même maison, Janus, comte de Genevois, empêcha toute résolution [36].

Cependant Philippe de Bresse, qui était persona grata à Berne, se rendit dans cette ville les jours suivants; de là, il fit parvenir à son frère l'évêque d'assez fâcheuses nouvelles: revenant sur l'ar-

---

[33] Il fut le dernier des membres de cette famille importante, qui posséda Colombier sur Morges et Vullierens; il mourut sans postérité le 11 juillet 1476; *Dict. hist. vaud.*, t. I, p. 464. Il était le neveu de Guil. de Baulmes.

[34] Généralement, le châtelain était un bourgeois de la ville et ses fonctions étaient surtout administratives et judiciaires.

[35] *Recueil des généalogies vaud.*, t. II, p. 26. Nous ne savons rien d'autre sur son compte.

[36] Tallone, *op. cit.*, p. 392, d'après les comptes de Grandson. Voir encore à ce sujet: Büchi, *Freib. Geschichtsblätter*, t. XVI, p. 102 s.

rangement qui paraissait avoir été conclu en décembre, les Bernois étaient prêts à marcher sur le Pays de Vaud, à moins que le comte de Romont ne revînt après avoir quitté le service du duc de Bourgogne, ou que le pays ne fût remis en gage entre leurs mains ou au moins entre les mains de Madame[37]; ils exigeaient la remise entre leurs mains des places des « bannerets », c'est-à-dire des seigneurs féodaux liés au duc de Bourgogne[38]; ils insistaient pour que la duchesse s'engageât à observer l'alliance qui unissait son fils aux Bernois et qu'en vertu de celle-ci elle les assistât dans leur guerre et ne laissât pas passer les Lombards; enfin ils réclamaient 12 000 fl. d'Allemagne pour une injure faire au seigneur de Diesbach[39].

Les Etats furent convoqués à Lausanne de nouveau, pour le samedi 21, afin d'entendre le rapport du comte de Bresse; la séance eut lieu le lundi 23 seulement, le comte n'ayant pu rentrer que ce jour-là. Nous ne connaissons pas directement le résultat des délibérations, mais on peut penser que, pour éviter pis, les députés acceptèrent les conditions posées, Philippe de Bresse et le comte de Gruyère, maréchal de Savoie, se rendirent alors de nouveau à Berne et ils y établirent le texte d'une convention qui nous a été conservée, telle qu'un secrétaire l'envoya à la duchesse, à la ratification de laquelle elle était soumise[40].

Les conditions étaient dures: la duchesse devait confirmer l'alliance au nom de son fils et déclarer la guerre au duc de Bourgogne; elle devait mettre à la disposition des Bernois toutes les places du pays et assurer ceux-ci de tout son appui; il lui fallait rappeler le comte de Romont; si elle n'obtenait pas son retour,

---

[37] La duchesse Yolande, tutrice du jeune duc Philibert.

[38] Le document mentionne Orbe et Grandson, qui appartenaient à la maison de Chalon, et La Sarraz; les «autres» ne sont pas désignés nominativement.

[39] Tallone, *op. cit.*, p. 393. L'«injure» faite au seigneur de Diesbach était un incident, qui remontait à quelques mois et qui s'était produit à Genève; l'avoyer Nicolas de Diesbach y avait été mêlé. — Le florin d'Allemagne, ou florin du Rhin, est une pièce d'or à peu près de la dimension de notre ancienne pièce de 10 fr.

[40] *Ibid.*, p. 395 s.; Gingins, *Dépêches des ambassadeurs milanais*, t. I, p. 14.

elle devait l'aviser que le Pays de Vaud ne devait prendre aucune part à la guerre sous peine d'être occupé immédiatement par les Bernois; le paiement de l'indemnité de 12 000 fl. était échelonné sur deux termes, le premier échéant à la St-Michel (29 septembre); trois villes du pays étaient données en gage de cette somme: Morat, Yverdon[41] et une troisième dont le scribe a massacré le nom et qui est probablement Vevey.

Tandis que le bailli de Vaud portait à la duchesse ce douloureux message et que celle-ci cherchait à profiter de l'éloignement et des mauvaises communications pour gagner du temps, les Etats de Vaud se réunissaient pour régler la répartition des frais causés par ces ambassades[42]; finalement on s'entendit pour fixer la part de chacun à 1 sou par feu à tous les degrés, ecclésiastiques, nobles et villes. On peut bien penser que, dans ces séances, cet objet ne fut pas le seul à préoccuper les esprits; quand on vit le mois de février s'écouler sans que la confirmation ducale parvînt, on s'inquiéta de nouveau, cela d'autant plus que les Confédérés devenaient menaçants. A une nouvelle séance des Etats, tenue à Moudon le 1er mars, on décida l'envoi d'une nouvelle ambassade à Fribourg et à Berne; elle partit, mais ne dépassa pas Fribourg où on lui déconseilla d'aller plus loin; elle fit son rapport à Moudon, le 8[43].

A la fin de mars, les séances reprirent à l'occasion des vaines tentatives que la duchesse fit à Berne pour obtenir des conditions plus favorables[44]. C'était trop tard. Déjà des bandes bernoises, soleuroises et biennoises, dont leurs gouvernements n'étaient plus

---

[41] Il semble que la commune d'Yverdon n'ait pas été consultée à ce sujet.

[42] Tallone, *op. cit.*, p. 396 s. (séances du 29 janv. à Moudon, des 5 et 6 fév. à Romont).

[43] *Ibid.*, p. 399 et 400. Yverdon est représenté à ces séances par deux, ou parfois trois délégués, qui ne sont pas toujours les mêmes.

[44] *Ibid.*, p. 400 et 401; dans ce dernier texte, on trouve, à propos des députés de Grandson, que l'un était délégué «*mistraliarum*», c'est à dire des métralies ou groupes de villages qui, à côté de la ville, formaient l'essentiel de la seigneurie. Comme son nom, Jean Meioz (= Meyge) revient plusieurs fois dans des circonstances analogues, on peut en conclure que, à Grandson tout au moins, les habitants des villages prenaient part à la désignation de ces députés. Ce fait est, à ma connaissance, unique.

les maîtres, s'étaient jetées dans la terre de Grandson et y avaient fait une razzia[45].

C'est en vain que, pour protéger ce pays, la duchesse tenta de le faire passer sous sa souveraineté directe[46]. Dès de début d'avril, des expéditions militaires, officiellement organisées, se mettaient en marche: le 7, des Bernois, des Lucernois et des Soleurois s'emparaient de Pontarlier; le 15, une armée bernoise de secours partait à son tour; entre le 19 et le 21, une troisième troupe bernoise entrait en campagne sous le commandement de Petermann de Wabern, l'avoyer sortant de charge, et rejoignait les premières à Neuchâtel, où une bande de Fribourgeois les ralliait[47].

Ce sont ces hommes qui, ne voulant pas s'être mis en route pour rien, marchèrent dès la fin d'avril sur les seigneuries des Chalon, Grandson et Orbe. Ils quittèrent Neuchâtel le 26 et arrivèrent devant Grandson le jour même ou le lendemain[48]. Rejoints, les jours suivants, par des soldats de Bâle, qui amenaient de l'artillerie, et de Soleure, ils tentèrent, le dimanche 30 avril, un nouvel assaut, qui réussit[49]. Le château, qui était complètement séparé de la ville, capitula le 1er mai après midi[50].

On sait que, de là, les Confédérés se portèrent sur Montagny

---

[45] Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 211; nous n'avons pas d'autre renseignement à ce sujet; le chiffre de 500 têtes de bétail, donné par Schilling, paraît bien gros.

[46] On lit dans le compte d'Yverdon que, vers le 8 avril, le Conseil offrit, dans les grandes semesses, 3 pots de vin rouge de Bourgogne et 3 pots de vin blanc de Genève aux ambassadeurs de la duchesse «*qui venerant ad ponendum Grandissonum in manibus prefate domine duchisse*». Indication qu'on ne trouve également nulle part ailleurs, que dans ce compte, si je ne me trompe.

[47] Schilling, *op. cit.*, p. 212, 214, 216.

[48] Schilling, *op. cit.*, p. 216, 217. D'après les *Entreprises*, les Confédérés auraient demeuré «environ deux jours» devant Grandson; B. C. V., F 997bis, fo 23 (voir note 102).

[49] Schilling, *op. cit.*, p. 217, 218, 219, 238 s.

[50] «*Post et circa horam quintam post meridiem*», *Basler Chroniken*, t. II, p. 223; cf. *ibid.*, p. 225 («vers cinq ou six heures après midi»). — La place actuelle, qui relie la ville au château, date du milieu du XIXème siècle; jusque là, le château était séparé de la ville par un large fossé.

et Champvent, qu'ils brûlèrent, puis sur Orbe et Jougne. « Nous sommes décidés à continuer la campagne — écrivait peu avant minuit, le 1er mai, un officier bâlois — et à prendre d'autres châteaux et villes... »[51] dans le but d'empêcher que des troupes italiennes ou savoyardes ne pénétrassent dans le pays et ne cherchassent à rejoindre le duc[52]. Une dizaine de jours après, les troupes victorieuses rentraient dans leurs foyers couvertes de gloire et de butin[53].

On peut se figurer l'impression que ces événements firent sur les braves gens d'Yverdon sous les yeux desquels ils se passaient: Grandson, en effet, n'est qu'à 3 kilomètres d'Yverdon et il n'y en a pas plus de 2 d'Yverdon à Montagny. Nos comptes portent la marque de ces angoisses et, plusieurs mois après, le comptable date un incident, insignifiant en lui-même, « du temps où les Allemands étaient devant Grandson », expression aussi précise pour lui que s'il avait dit: dans les derniers jours d'avril. Le cas revient plus d'une fois.

Ces incidents graves amenèrent à Yverdon des hôtes de marque, que le Conseil ne manque pas de recevoir comme il convient: ainsi, dans les derniers jours d'avril, on vit à Yverdon le gouverneur de Vaud, le bailli de Lausanne Antoine d'Illens et d'autres membres du conseil du comte; le 27, c'était Antoine Champion, président du Piémont[54].

Entre temps, la ville était mise en état de guerre: le conseil remettait aux capitaines toute l'artillerie qu'on avait préparée

---

[51] *Ibid.*; Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 220ss.

[52] «*ad obstruenda itinera qua Lombardi et Sabaudienses introitum habebant ad Burgundiam superiorem*», *Basler Chroniken*, t. II, p. 232, 234.

[53] Les troupes bernoises rentrèrent en ville le 9 ou le 10 mai, Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 225; les Bâlois le 11, *Basler Chroniken, ibid.*; les cavaliers strasbourgeois étaient arrivés le 10 déjà, *ibid.*, p. 228. Les autorités bâloises accordèrent une récompense à un compagnon de Waldenburg «so Orbe bey dem ersten hat helfen erstigen»; *ibid.*, p. 227, n. 2.

[54] Le premier était venu «*pro dicto facto Grandissono*», soit, probablement, pour l'affaire dont nous parlons à la note 46 de la p. 323. Il y était le jour où les Suisses arrivèrent devant Grandson; A. C. V., A b 8, p. 199. C'est peut-être pour le même motif que Rod. de Vuippens, un Fribourgeois considérable, se trouva aussi à Yverdon au même moment pour y conférer avec lui; cf. Büchi, *op. cit.*, p. 56.

ainsi que la poudre et les pierres à canon dont on disposait, de même que six arquebuses, dont on faisait l'essai[55]; et ces officiers, que N. Jacques Mestral avait rejoints le 29, les faisaient placer au bon endroit. D'ordre du gouverneur de Vaud, on envoyait un char, tiré par plusieurs chevaux, chercher à Morges un veuglaire, qui se trouva fort pesant, si bien que des bourgeois allèrent à la rencontre des charretiers pour leur aider à amener en ville cette lourde pièce[56], ce qui fut l'occasion, le 30 avril, d'une séance à l'auberge où l'on se restaura, pour se remettre de ces émotions.

Des charpentiers plantèrent encore quelques pieux dans l'estacade qui bordait la rivière du côté Nord de la ville, afin que celle-ci ne présentât aucune lacune; ils bouchèrent les portes et les fenêtres que, en temps de paix, les particuliers avaient ouvertes dans les remparts.

Sur l'ordre du châtelain N. Henri de Colombier et de son lieutenant Jean Jaccottet, un Yverdonnois, des bourgeois firent l'« écharguey », c'est-à-dire montèrent la garde, pendant que Rodolphe de Vuippens était à Yverdon « avec d'autres Allemands » et pendant que « les Allemands étaient devant Grandson »; pour les récompenser la ville leur distribua 31 pots de vin. Mais quand le danger parut s'aggraver, on eut recours à une garnison: 60 hommes vinrent de Nyon, 54 de Morges[57], 28 de Cossonay, quelques autres d'ailleurs encore[58].

La ville, qui avait fait quelques difficultés pour payer les travaux de défense dont nous avons parlé plus haut et en avait de-

---

[55] Elles avaient été fabriquées à Yverdon même.

[56] Qui semble être restée dans l'Halle sur un charriot. Le 1er mai, on avait fait venir, nous ne savons d'où, un spécialiste pour « gouverner l'artillerie », que l'on congédie le 8 mai après midi.

[57] Les gens de Morges arrivèrent le 1er mai, conduits par leur capitaine Nicod d'Aubonne; le conseil lui offrit un dîner ainsi qu'à son lieutenant et au gouverneur de Vaud.

[58] Il est parfois difficile de les identifier; le scribe parle de 20 h. de Ponti, du donzel de Grebiez (?) et de ses deux compagnons, d'autres encore. — Remarquons que les villes vaudoises n'hésitèrent pas à venir au secours d'Yverdon; quelque temps auparavant, Estavayer ayant demandé de l'appui à Yverdon, le conseil de cette ville avait répondu « *quod non essemus audaces eisdem quemquam ministrare nisi de voluntate capitani nostri* », de qui était une façon diplomatique de dire non.

mandé le remboursement au prince[59], n'hésita pas cette fois à assumer l'entretien de ces défenseurs. Le gouverneur de Vaud leur avait, du reste, mis le marché à la main et l'on s'y résigna plutôt que de souffrir pire malheur; non seulement on leur fournit ce dont ils avaient besoin, mais on indemnisa les particuliers chez qui plusieurs d'entre eux avaient été logés[60].

Nous savons que, cette fois, les assaillants épargnèrent les terres proprement savoyardes. Mais les contemporains pouvaient craindre qu'il n'en fût rien et, comme les conversations avec Rod. de Vuippens ne leur avaient pas donné à cet égard de certitudes, les gens d'Yverdon s'étaient adressés à Jacques de Gléresse, seigneur de Bavois, un de leurs voisins, qui était bourgeois de Berne; mais, selon toutes probabilités, il n'était pas dans le secret des dieux; personne n'y était, sans doute, et tout dépendait des réactions irraisonnées des soldats.

* * *

Le retour de l'armée dans ses foyers tranquillisa un peu les bourgeois d'Yverdon; la garnison put être congédiée; le danger immédiat était écarté, mais la question du passage du Jura restait ouverte[61] et la présence des garnisons suisses dans les châteaux

---

[59] Le 7 avril encore, Pierre de Bionnens, docteur ès lois, qui était à la fois président de la chambre des comptes du comte de Romont et membre du conseil d'Yverdon, participait avec trois de ses collègues du conseil à la rédaction d'une supplique à cet effet.

[60] Comme toujours, il est difficile de donner avec précision le chiffre total des dépenses effectuées à ce propos. La ville dépensa en fromage 7 liv. et 14 s., en pain 6 liv. 9 s. 7 d., en vin (3 bosses et 4½ setiers mesure de Grandson) 15 liv. 1 s. 9 d., en viande (deux génisses et un boeuf) 10 liv. 2 s. 10 den., en sel 9 s. 6 d., en poissons 7 s.; les dépenses du noble seigneur cité dans la note 58 et de ses gens avec leurs chevaux s'élèvent à 18 s.; des gens de Cossonay, logés à part, dépensèrent en avoine et beurre 5 s., les 20 soldats de Ponti, 1 liv. 12 s.; une autre bosse de vin et des dépenses dans une auberge coûtent 8 liv. 3 s. et 8 den.; enfin d'autres indemnités à des particuliers font 2 liv. 3 s. 5 den. Le total du compte, mais qui n'est pas exact, est de 53 liv., 11 s. 5 d., auxquels il faut ajouter 17 sous et 2½ den. pour les frais de Jean Jaccottet et du fils du syndic Pittet, qui surveillèrent tout cela, mais ne demandèrent rien pour leur peine. Nous n'avons pas trouvé le chiffre de la solde payée à la garnison. Ces comptes furent réglés le 14 juin.

[61] Le 10 mai, Brando de Petra — c'est-à-dire Brandolf de Stein —

des alentours causait bien des soucis; des soldats allaient et venaient, ainsi que des officiers [62]. On avait beau les traiter du mieux que l'on pouvait, il y avait là des sources de conflits [63].

Les choses s'arrangèrent tout de même et les gens d'Yverdon purent, le 25 mai, faire la procession de la Fête-Dieu comme de coutume; de même un peu plus tard, faire à Treycovagnes et à Fiez-Pittet [64] des processions en vue d'obtenir un temps favorable. Entre la garnison de Grandson [65] et la ville d'Yverdon, on trouva un modus vivendi et, en juillet, la première fut invitée en ville à une fête de tir; Brandolf de Stein fut l'objet d'égards tout particuliers [66].

On ne s'en tenait pas moins sur ses gardes à Yverdon; on continuait à maintenir en état de défense les murs de la ville [67] et l'on fabriquait des arquebuses [68]. La politique ne chômait pas;

---

venait à Yverdon avec une escorte pour conférer avec le conseil à propos de Ste-Croix.

[62] Ainsi, le 14 mai, le conseil faisait offrir 18 pots de vin à des «Allemands» de Soleure et d'ailleurs qui allaient à Jougne.

[63] Il s'agissait, entre autres, d'un bosset de chandelles destiné à la garnison de Grandson et qui avait été défoncé à Yverdon et vidé de son contenu; une enquête, faite sur la plainte des «Allemands», fut portée à Morges au gouverneur et au président de Vaud par des conseillers, qui se rendirent ensuite — en barque — à Grandson porter des excuses à «Brando de Petra» et s'arranger avec lui. A cela s'ajoute une histoire peu claire de vin vendu aux Allemands quand ceux-ci étaient devant Grandson et à Orzens. Il semble, en effet, que tandis que le gros de l'armée marchait sur Orbe et Jougne une bande ait pénétré dans le Pays de Vaud savoyard au Sud d'Yverdon; la ville lui fournit du pain et du vin.

[64] Les 29 juin et 12 juillet; Treycovagnes est à 2½ km. d'Yverdon, sur la route de Champvent et d'Orbe; Fiez-Pittet, un petit hameau presque disparu, entre Yverdon et Grandson.

[65] La garnison était composée de contingents cantonaux, qui se relayaient.

[66] Le dimanche 9 juillet; on leur offrit 4 semesses, soit 10 pots de vin; à Brandolf de Stein, on apporta deux pots de vin blanc et deux de rouge.

[67] Coupe et transport de chênes; réfection du pont-levis de la ville du côté du château; travaux au boulevard Derrière-le-Lac, où l'on dresse une grue (quectalaz); etc.

[68] Un forgeron de la ville, Henselin d'Essertines, fabrique trois «aquibus» de cuivre pesant entre les trois 111 livres; on les lui paie 15 liv.

les Etats de Vaud n'avaient cessé de se rassembler [69]; au moment du passage des Suisses, ils avaient siégé à Yverdon même [70], afin d'y être mieux placés pour discuter avec les chefs de l'armée et obtenir d'eux des garanties contre le pillage et l'incendie.

Des documents incomplets que nous possédons, il résulte que les Confédérés exigeaient de la duchesse une sorte de rançon sous la forme d'un versement de 25 000 florins du Rhin [71]. Cette affaire occupa les Etats pendant tout l'été. Nos bons Vaudois employèrent tous les moyens dilatoires possibles en pareil cas; renvois de séance en séance; abstention de certaines délégations, ce qui entraînait une remise de l'affaire [72]; puis les Etats refusèrent toute participation; ensuite, lorsqu'ils se furent résignés à prendre à leur charge 8000 fl., un tiers environ de la somme demandée, ce furent des disputes sans fin entre les trois ordres pour la répartition de cette somme [73]. Ainsi l'automne arriva sans que l'on fût arrivé à autre

---

14 s. 6 d.; un autre forgeron, qui s'appelle Pierre d'Essertines, en fait trois lui aussi, du poids total de 102 livres; coût: 14 liv. 9 s. A ces deux forgerons — peut-être deux frères — la ville rachète pour 10 liv. une arquebuse qu'elle avait primitivement refusée parce qu'il lui manquait un «tourillon»; celui-ci s'était retrouvé. Enfin, le curé d'Yverdon — comme les autres, voir plus haut, p. 319 — soit son vicaire, car c'était l'évêque qui était en titre le curé d'Yverdon — avait reçu l'ordre lui aussi de fournir une coulevrine «de passaz» de 60 livres de cuivre; les mêmes forgerons en fabriquèrent une de 89 livres; la ville leur paya le surplus à raison de 3 s. la livre.

[69] Il y avait eu une séance à Romont, les 6 et 7 avril, où l'on avait entendu le rapport des ambassadeurs de la duchesse qui étaient allés à Berne, et où Yverdon avait délégué quatre conseillers. Le même mois — la date exacte manque — deux conseillers allèrent à Romont à propos du passage demandé par les «Allemands» à travers le pays. Ces deux notices paraissent avoir échappé à M. Tallone; cf. *op. cit.* p. 402.

[70] Tallone, *op. cit.*, p. 403 (4 mai); des députés des Etats étaient déjà allés à Orbe les jours précédents; *ibid.*

[71] *Ibid.*, p. 405 ss. (à partir du 29 juin); Büchi, *Freib. Geschichtsblätter*, t. XVI (1909), p. 15, 17, 19. Tout ce que j'ai écrit à ce sujet en 1925 dans la *Revue d'histoire suisse*, t. V, p. 214 s., est inexact.

[72] Les députés d'Yverdon furent absents à la séance du 29 juin à Morges et à des conférences qui eurent lieu en août; ceux de Moudon n'assistent ni à celle du 29 juin, ni à celle des 15 et 16 juillet, à Morges également; Tallone, *ibid.*

[73] Les 30 et 31 juillet, on convint que les ecclésiastiques prendraient

chose qu'à la promesse des villes de payer 1 fl.[74]; il ne semble pas que l'on en soit jamais venu à un versement effectif.

Les villes vaudoises demandaient précisément un nouveau délai quand survinrent des événements plus graves. Les inquiétudes avaient repris dès la fin d'août; on commençait à redouter de nouvelles expéditions des Suisses. Comme deux conseillers d'Yverdon étaient allés à Lausanne pour traiter une affaire avec l'évêché[75], ils en profitèrent pour se rendre à Morges et parler au gouverneur de Vaud de la défense d'Yverdon « que les Allemands menaçaient ».

Nous ne savons pas avec précision de quoi il s'agissait; mais le fait est que, dès le début de septembre, on voit les travaux de défense recommencer. On amène en ville les pierres de la Molière qui étaient restées au port d'Yvonand[76]; on transporte des villages voisins des chênes coupés l'année précédente, mais dont le transport était resté en souffrance[77]; on amène les matériaux nécessaires au « belluard » neuf que l'on entreprend Derrière-le-Lac[78];

à leur charge 4400 fl., les nobles 1600, les villes 2000, qu'elles se répartiraient à raison d'un florin par feu, villages compris; *ibid.*, p. 408. (Il s'agit probablement ici du florin savoyard petit poids, une monnaie de compte, qui valait 12 s., tandis que le florin du Rhin était une monnaie réelle, une pièce d'or, dont le cours était 24 s.). — La ville d'Yverdon procéda, en effet, au recensement des feux de la ville et des villages du ressort; mais on s'en tint là.

[74] On ne semble pas en avoir voulu, officiellement du moins, à la Savoie ni au comte de Romont de la situation fâcheuse dans laquelle ils plongeaient le pays. Le bruit ayant couru que Jacques de Romont avait succombé dans un combat contre le Roi, le gouverneur de Vaud envoya, le 15 juillet, un messager à Yverdon pour annoncer qu'il n'en était rien; il ordonnait une procession pour demander à Dieu le maintien de sa santé; cette procession eut lieu.

[75] On avait enterré un excommunié dans le cimetière; il s'agissait de faire bénir celui-ci à nouveau. Cette affaire occupa fort les autorités yverdonnoises aux yeux desquelles elle paraît avoir eu une importance primordiale.

[76] Voir plus haut, p. 318, n. 25.

[77] Quatre hommes de Chavornay amènent 4 chênes, quatre de Corcelles 2, huit de Pomy 4, huit d'Essert-Pittet 4, huit de Prahins 4, quatre de Cheseaux 2, quatre de Noréaz et de Chevressy 2.

[78] Les pierres viennent de Chamblon, le bois pour les échaffaudages de Fontaines et de Vuitebœuf, où il y avait des scieries. Il y a environ

on parachève la réparation des ponts-levis. Celui de Gleyres ne pouvait plus se lever; on lui donna un contre-poids de chêne; à côté des portes et des ponts ordinaires, on construisit de petits ponts-levis, correspondant à des poternes, afin que l'on pût circuler, même quand les ponts étaient levés; ces petites passerelles pouvaient être relevées rapidement[79] en cas de danger.

Les estacades furent renforcées et munies de guichets; des pieux solides furent enfoncés, à grands coups de mouton, pour soutenir les chevalets des ponts; des échelles furent préparées. On employa du fer en quantité considérable[80] pour les serrures, les clés, les gonds et les «éparres» des portes, et pour les chaînes des ponts-levis. Sur l'ordre du châtelain, on déplaça le boulevard qu'on avait fait en Gleyres au printemps[81], parce qu'il était trop loin de la porte. En corvées, les bourgeois comblèrent les creux, c'est-à-dire les points d'érosion que la rivière, qui n'était pas endiguée alors, reproduisait toujours à nouveau sur ses rives; il fallait que le lit de celle-ci restât toujours le plus profond possible. Bref on fit des travaux qui nous paraissent aussi importants que ceux du printemps.

Comme alors aussi, on se munit d'armes: on monta sur des hampes de bois les arquebuses neuves[82]; on acheta de nouveau à Genève du salpêtre, avec lequel on fit de la poudre[83]. On ne dédaignait pas pour autant les armes d'autrefois; ainsi, le 30 septembre, le conseil faisait prix avec un forgeron pour la fourni-

---

130 journées de maçon portées en compte et une centaine de journées de manœuvres sans compter tout le travail qui avait été fait en corvées. La journée de maçon se paie 3 s., celle de manœuvre 2. — Je remarque que le charpentier s'appelle G. de l'Allemagne; déjà alors les artisans venaient souvent de Suisse allemande.

[79] Au moyen d'une «quetelle», c'est-à-dire d'une roue qui servait de grue; on en voit, sauf erreur, encore une au château de Romont.

[80] 214 livres de vieux fer, pris à l'hôpital, à raison de 3¼ d. la livre, 100 livres de fer de Jougne à 3½ d., 28 du même à 4 d., 842 livres de fer lombard à 4½ d. la livre. Jusqu'au XIXe siècle, le fer a été une denrée rare et coûteuse.

[81] Voir plus haut, p. 317.

[82] Au nombre de 8.

[83] 156 livres petit poids de Genève, à 2 s. 6 d. la livre.

ture de 12 balistes de fer, à 30 s. pièce[84]; il achetait 31 lances, dont 4 seulement étaient munies d'un fer; un autre forgeron se chargeait de les « ferrer »[85].

* * *

Ces précautions n'étaient pas inutiles; des le milieu de septembre, les autorités bernoises n'étaient plus capables de retenir leurs gens, qui partaient sans capitaines et sans discipline pour ravager la Bourgogne[86] et, le 13 octobre, les conseils de Berne et de Fribourg décidaient d'entrer en campagne[87].

Depuis le 24 septembre, on était averti à Yverdon; ce jour-là un des serviteurs du châtelain de Romont était arrivé, annonçant de la part de son maître que les «Allemands» se rassemblaient en nombre et munis de beaucoup de barques: il fallait faire bonne garde. On munit les guet de chandelles; le 9 octobre, on chargea les canons de la tour de Gleyres, de peur des «Allemands»[88]. Dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14, à 2 heures du matin, guidés par deux hommes de Vuarrens, 32 hommes de Coppet arrivaient en ville, envoyés par le comte de Romont pour tenir garnison à Yverdon; ils n'avaient pas soupé; on les restaura. Le 15, bien que ce fût un dimanche, on fabriqua de la poudre et le conseil envoya à Morges, au comte de Romont, deux messagers pour lui annoncer que quelqu'un était venu de Moudon, racontant que les «Allemands» étaient sortis de chez eux en grand nombre, armés, et qu'ils marchaient sur le pays; il priait le comte de prendre les mesures nécessaires et de leur envoyer des soldats pour leur per-

---

[84] Il s'agit d'arbalètes de remparts, car le forgeron fournit une poulie pour les tendre.

[85] La lance non ferrée vaut 3 s., le fer 2 s., sans parler du clou destiné à fixer le fer. — A Genève, on achète 500 fustes de «carcelets d'armes» et 400 de ces carcelets, pour l'artillerie de la ville. Sont-ce des carreaux d'arbalète? Il le semble à voir le prix. — Un forgeron fait des «dasillas» à placer sur les pierres à canon; s'agit-il de boucles pour les manier?

[86] Büchi, *op. cit.*, p. 105 s. (à la p. 106, il y a certainement une faute de lecture: Attalens est impossible).

[87] *Ibid.*, p. 20.

[88] *Oneraverunt tractus,* dit le texte. Cela signifie-t-il qu'ils les ont «chargés» au sens moderne du mot, ou qu'ils les ont transportés?

mettre de résister. Les messagers ne trouvèrent pas le comte à Morges; celui-ci n'était pas revenu d'Annecy où il était allé avoir son frère, le comte de Genevois; les députés durent se contenter de la réponse que le président de son conseil leur donna à sa place, réponse que nous ne connaissons pas.

Le même jour, le conseil d'Yverdon avait envoyé à Lausanne deux jeunes gens, fils de conseillers, avec mission de demander aux nobles et bourgeois de cette ville de leur fournir 60 hommes, et plus si possible, aux fins de servir de garnison à Yverdon et de défendre la ville contre l'envahisseur. Les Lausannois déclarèrent ne pourvoir le faire sans l'autorisation du comte de Romont, qui, nous l'avons vu, était absent. C'était une fin de non-recevoir.

Les gens d'Yverdon avaient raison de s'inquiéter; le samedi 14, l'armée était partie de Berne, sous le commandement de l'ancien avoyer Petermann de Wabern et elle avait occupé Morat[89]; de là elle avait passé à Estavayer, où l'on sait ce qui s'était passé[90]; Estavayer était sur la route d'Yverdon; le conseil de cette ville y avait envoyé aux nouvelles[91]; le messager y fut retenu par les gens d'Estavayer[92], puis tomba entre les mains des vainqueurs qui se contentèrent de lui prendre son cheval; il revint après eux.

Dans la soirée du 15 octobre, on vit arriver quelques soldats de Morges[93], envoyés probablement par les agents du comte, puis, les jours suivants d'autres contingents les suivirent[94]; il ne semble pas qu'ils fussent très nombreux. Pendant ce temps, les bourgeois s'encourageaient à faire de la poudre et des balles[95].

---

[89] Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 290.

[90] L'étendue du massacre a certainement été exagérée.

[91] La date manque.

[92] Probablement pour attendre des nouvelles plus précises.

[93] Ils ne devaient pas être très nombreux, car leur souper coûta 18 s. seulement.

[94] Ils paraissent être arrivés, par petits groupes, les 17, 18 et 19; le scribe avait écrit qu'ils arrivaient «*de terra Gay*»; il a biffé ces mots et les a remplacés par «*de Valle*»; ce seraient donc des gens de Lavaux; leurs repas coûtent 60 s. Le 19 arrivèrent des gens de Gex, commandés par Amédée de Châtillon; on leur offrit 18 pots de vin; ils ne devaient donc pas être beaucoup plus d'une trentaine.

[95] La poudre fut fabriquée dans l'Halle. On livra en plusieurs fois

Mais bien que la ville fût forte naturellement et que six mois de travaux l'eussent mise en état de défense, bien que le château savoyard lui aussi fût en bon état[96] et que, à cette époque, une place fût, dans ces conditions, à peu près imprenable, on ne trouvait pas à Yverdon cet esprit de résistance qui seul permet à une ville de tenir[97]. Le 17, le conseil députait deux bourgeois à Lausanne, auprès du comte, pour lui demander des soldats; le 19, il expédiait successivement deux courriers à cheval à Morges auprès du prince pour le supplier d'envoyer des gens d'armes défendre Yverdon contre les «Allemands» qui arrivaient, puis, un des gros personnages de l'endroit, le conseiller Guillaume Jocet, aubergiste, pour le supplier d'envoyer des hommes d'armes au secours de la ville, qui, sans cela, ne pourrait tenir[98].

C'est que, à Yverdon, on venait d'apprendre le sort d'Estavayer, survenu la veille et le jour même et que l'on savait, probablement, que les soldats de l'armée helvétique était fort mal disposés. Si l'on en croit le chroniqueur bernois Diebold Schilling:

«le 3ème jour[99], les gens de Berne, Fribourg et Soleure partirent d'Estavayer et se dirigèrent sur Yverdon, avec leurs bannières, bien décidés

---

à des bourgeois 301¾ livres de plomb, dont ils firent «*lapides tam grossorum tractus quam collovrinarum, tam de passaz quam pro dando sociis existentibus in villa*». On y ajoute du pain et du fromage ou une verrée dans une auberge.

[96] Visité le 2 juillet 1463 par des commissaires ducaux, en présence de N. Louis de Bionnens, syndic d'Yverdon, de Pétremand de Goumoëns, seigneur de Bioley, de Guillaume de Baulmes et de maîtres d'état compétents, le château avait été trouvé en bon état; seules étaient nécessaires quelques réparations aux murs attaqués par l'eau, le carronage de la grande salle et quelques réfections de chéneaux et de toits; A. C. V., A b 8, p. 51 s.

[97] L'huissier municipal fit le guet 6 jours de suite sur le clocher «*Quum semper dubitabamus de Alamanis*»; cette expression, échappée à la plume du scribe qui a rédigé le compte, — probablement le syndic Pittet lui-même — et d'autres analogues sont caractéristiques de l'état des esprits.

[98] Ces messagers ne revinrent pas; le premier perdit son cheval dans des conditions que nous ignorons; le second le vendit à Genève; quant à G. Jocet, il ne rentra à Yverdon que cinq jours après: tout était accompli alors.

[99] Le troisième jour depuis que l'on était à Estavayer, c'est-à-dire le 20 oct.; Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 298 s.

à s'emparer aussi de cette ville et de son château, avec l'aide de Dieu. Chacun était hostile aux gens de cette ville et on désirait s'en emparer et ils l'avaient bien mérité par leurs méchants propos, qu'ils avaient employés à maintes reprises contre ceux de Berne et leurs alliés, et en particulier contre les garnisons de Grandson, Orbe et Jougne, qui avaient dû souffrir d'eux bien des outrages[100]. Le gouvernement de Berne avait écrit à ses gens, pendant qu'ils étaient à Estavayer, qu'on ne devait pas ménager les gens d'Yverdon, mais leur faire payer les pertes et les outrages qu'ils avaient faits à maintes reprises aux leurs sans raison[101]. Et, à la lecture de cette lettre, on avait bien compris que Messieurs auraient préféré que ce fût aux gens d'Yverdon plutôt qu'à ceux d'Estavayer qu'arrivât ce grand malheur; ils l'auraient bien mérité. Il en résulte que chacun était d'autant plus porté à se venger d'eux et que l'on marcha d'autant plus gaiement...»

---

[100] Il y avait eu, entre les soldats suisses des garnisons d'Orbe, de Jougne et de Grandson et les habitants du pays, des frottements et même des incidents fâcheux, sur lesquels nous manquons de précision; les comptes d'Yverdon n'y font aucune allusion. Mais, dans un rapport adressé à Lubeck, le Bâlois Nicolas Rüsch affirmait que le comte de Romont avait donné l'ordre de tuer tous les Allemands (= Confédérés) qu'on trouverait dans le pays et que, ensuite de cela, dans un endroit dont le nom est massacré, peut-être à Baulmes, 8 Bernois ou Fribourgeois de passage avaient été assassinés dans leurs lits; il assure également que les gens du pays se refusaient à ravitailler les garnisons et qu'à Yverdon on avait dépouillé des Suisses qui s'étaient rendus au marché; *Basler Chroniken*, t. III, p. 316. Le 11 oct., Berne écrivait à Lucerne et racontait que les gens d'Yverdon ne laissaient plus entrer dans leur ville les soldats de la garnison de Grandson, qu'ils avaient dépouillé de son argent un confédéré — qui n'était autre que le chroniqueur lucernois Etterlin —, enfin qu'ils s'apprêtaient à attaquer Grandson; Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 299. Le 24 octobre encore, racontant la campagne au conseil de Bâle, les officiers bernois, fribourgeois et lucernois écrivaient: « ... Nous avons marché contre Yverdon, *die uns und andren öch vil smoch erzögt*...» *Basler Chroniken*, t. II, p. 307. — Cependant, les gens d'Yverdon ne paraissent pas avoir été en mauvais termes avec Brandolf de Stein, le commandant de Grandson, puisque, le 28 oct., plusieurs membres du conseil allaient lui porter un petit cadeau, six florins d'Allemagne, «pour son vin» parce qu'il s'était aidé à ménager la capitulation d'Yverdon.

[101] Le 20 oct., le gouvernement bernois écrivait aux officiers qu'ils ne devaient pas ménager les Yverdonnois coupables, et, le 21, il ajoutait qu'il fallait recevoir la ville «auf Ungnade»; Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 299. Ces messages ne purent pas atteindre les soldats à Estavayer, mais ils peuvent avoir été précédés d'autres analogues; le chroniqueur peut aussi s'être trompé de date.

C'était le vendredi 20 octobre 1475. Un chroniqueur[102], qui semble avoir été un témoin oculaire raconte ainsi la suite des événements, sur lesquels les comptes d'Yverdon sont presque muets:

«Ces choses faictes[103], lesdicts seigneurs des alliances, assavoir Berne, Fribourg et Soleure et leurs alliéz tindrent conseil ensemble [sur ce] qu'il estoit bon de faire, et par bon conseil délibérèrent qu'il falloit avecq leur armée, canons et équipage de guerre marcher droict contre Yverdon, lequel tenoit tout ce quartier fort et ferme pour ledict comte de Romond, leur souverain seigneur, et sur ceste conclusion ilz se mirent à marcher en belle ordonnance, tant que l'advant garde arriva tost[104] au faux bourg d'Yverdon dict la Planne[105], lequel ilz gagnèrent et y logèrent en attendans la reste de l'armée, qui estoit de là près. Estans arrivéz les capitaines parlementèrent avecq ceulx de ladicte ville d'Yverdon, leur faisans à entendre la cause de leur venue, demandans l'ouverture et entrée de la ville et qu'ilz heussent à eulx rendre sujectz et obéissantz auxdictes alliances et leur faire le serment, comme il appartient, et qu'ilz seroyent traictéz en toute doulceur et humilité[106], avecq bonne et honeste composition[107]. Ce que oyans, ceux de la dicte ville d'Yverdon furent bien esbaÿs, firent réponse par le capitaine dudict Yverdon nommé Messire Pierre Blain[108], ensemble[109] ceulx de la ville, qu'ilz vouloyent avoir conseil jusques au lendemain, laquelle chose leur fust accordée.»

---

[102] Il s'agit de l'auteur des *Entreprises du duc de Bourgogne,* que je cite d'après la copie qui est à la Bibliothèque cantonale vaudoise, sous la cote F 997 bis; le passage que je donne ici est à la fin du folio 30 et au début du suivant.

[103] La prise et le sac d'Estavayer.

[104] Soit le jour même, 20 octobre.

[105] Aujourd'hui la Plaine, c'est en effet par là que l'on arrive quand on vient d'Estavayer.

[106] On peut se demander si dans l'original il n'y avait pas: humanité.

[107] C'est-à-dire: après capitulation.

[108] D'autres manuscrits portent le nom de Pierre Blanc. Aucun autre document de l'époque ne donne ce nom, qui est probablement une erreur. Des trois capitaines d'Yverdon (voir plus haut, p. 320, l'un N. Guil. de Baulmes était mort. Le 10 août, le conseil avait fait porter six pots de vin à sa femme qui était venue le voir au château où il était malade; il testa ce jour-là; il doit avoir succombé peu après. Nos documents ne portent plus aucune trace de N. Jacques Mestral; le châtelain N. H. de Colombier restait seul.

[109] D'accord avec...

Peut-être les gens d'Yverdon espéraient-ils encore recevoir quelque secours du comte de Romont, dont ils étaient, avons-nous vu[110], sans nouvelles. En attendant, l'armée des assaillants s'installa; elle devint même menaçante: notre chroniqueur continue, en effet:

«Et se logèrent ung chescung de ladicte armée ès faux bourgs de la ville et autour d'icelle, en attendans la responce desdictz d'Yverdon. Cependant qu'ilz attendoyent, firent semblant[111] de vouloir entrer dedans la ville, qui à peu près furent prest d'entrer par dessus une chaîne de fer qui estoit au travers de la Teille et du pont, mais ilz furent apperceuz par ceulx de la ville, qui commencèrent à tirer contre eulx, car ilz estoyent tous pretz, par dessus les murailles avecq leurs pièces, traictz, arquebouses, de façon que force leur fust de reculer.»

Cette escarmouche sauva l'honneur des gens d'Yverdon, qui purent se dire que leurs préparatifs n'avaient pas été vains. Restait à négocier la capitulation, ce qui n'était pas une petite affaire; elle fut facilitée par l'intervention de Guillaume d'Aarberg; fils de Jean III, seigneur de Valangin, il était en mauvais termes avec son père et vivait volontiers dans le Pays de Vaud, sur les terres qu'il tenait du grand-père de sa mère Louis de Bière; à ce titre il avait une maison à Yverdon; il s'entremit entre les gens de la ville et les confédérés dont il était le combourgeois.

«Or, ainsi qu'ilz attendoyent la responce de ceux de la ville, voicy arriver le Noble Jean, comte d'Alleberg, seigneur de Vallengin[112], lequel estoit bon ami de ceulx d'Yverdon, dont ilz[113] furent bien joyeux et bien réconfortés, car ilz sçavoyent bien qu'il estoit leur amy et aussi des al-

---

[110] Voir plus haut, p. 333.

[111] Firent la tentative...

[112] Le chroniqueur confond le père et le fils, qui portait dans l'usage le nom de Valangin. L'auteur du compte de la ville ne s'y est pas trompé; il parle bien de Guillaume de Valangin; invité au dîner qui suivit la capitulation, il fit le geste de payer son écot; le syndic s'y opposa «parce qu'il avait collaboré à l'arrangement intervenu avec les Allemands.» Le père vint à Yverdon le 23. — Les négociations commencèrent dans la soirée du 20 octobre déjà, car le syndic paya deux flambeaux pesant 2 livres, brûlés pour éclairer les seigneurs bernois, fribourgeois et autres qui étaient venus en ville pour conclure la reddition de celle-ci; on leur offrit également 42 palées salées. D'autre part un autre article dit très clairement: «*die sabati quum villa fuit ipsis dominis alamanis reddicta*...»

[113] Il s'agit ici des gens d'Yverdon.

liances [114], et non pas dès aujourd'huy, mais de toute ancienneté, auquel ilz prièrent de vouloir traiter la paix avecq les alliances le plus amiablement que faire se pourroit. Par quoy, le dict seigneur de Vallengin incontinent après avoir entendu le vouloir desdictz d'Yverdon se transporta devers les dictz seigneurs de Berne, Fribourg et Salleure, leur remonstrant plusieurs bonnes raisons et que meilleur seroit avoir ledict Yverdon par bonne amitié tant pour le présent que pour l'advenir, exposantz en oultre qu'ilz se rendroyent à eulx comme bons et loyaux subjectz, en les tenans comme leurs seigneurs, tant eulx que leurs hoirs présentz et advenir quelconques, et de ce feroyent le serment en tel cas accoustumé. Ce qui leur fust accordé pourvu qu'ilz payeroyent la somme de...[115], pour fournir et satisfaire aux frais et missions [116] que ladicte armée avoyent soustenus. ...Et après avoir faict le serment [117], aulcuns des capitaines entrèrent dedans icelle ville, pour prendre la possession tant de la ville que du chas teau, ce qu'il firent amiablement, sans y laisser entrer aulcuns soldardz de ladicte armée, craignant qu'ilz ne fissent quelque mauvais traictement et dommage en la ville.»

C'est ainsi que, le samedi 21 octobre, Yverdon capitula à des conditions favorables; les hommes du Pays de Vaud qui étaient venus s'aider à défendre la ville furent congédiés sur le champ; un huissier bernois, aux couleurs de la République, les accompagna jusqu'à Orbe, de peur que des soldats confédérés ne leur fissent du mal [118]. L'arrangement était survenu dans la matinée probablement; un dîner, puis un souper réunirent à cette occasion les notabilités yverdonnoises, entre autres le châtelain Henri de Colombier et Guillaume d'Aarberg, ainsi que les officiers de l'armée victorieuse; parmi eux se trouvait le gros sautier [119] de Berne, au-

---

[114] Les Confédérés.

[115] Le chiffre est resté en blanc dans tous les manuscrits, le copiste du XVIIème siècle n'ayant pas su lire le chiffre indiqué sur l'original; voir plus bas, p. 343, n. 147.

[116] Dépenses.

[117] Après que les gens d'Yverdon eussent prêté serment...

[118] On fit à cet huissier un cadeau d'un florin d'Allemagne.

[119] Heinrich Cuonrieder; il toucha 22 fl. d'Allemagne. — Au souper on offrit une anguille, qui était un mets de choix, que les Yverdonnois réservaient pour leurs hôtes de marque. Le conseil avait, entre autres, fait préparer une sorte de nasse, près du pont du château, retenue par une chaîne de fer; il y gardait deux anguilles qu'il destinait au comte de Romont, quand il viendrait défendre sa bonne ville; les soldats confédérés surent bien la découvrir; ils dévorèrent les anguilles.

quel on fit un petit cadeau, parce qu'il avait fait sortir de la ville des soldats qui s'y étaient introduits, au mépris des termes de la capitulation [120]; il resta même en ville toute la nuit pour éviter que les soldats qui, malgré tout, y avaient pénétré ne se livrassent à quelques violences, comme on pouvait le redouter.

On agit de même avec « Pétremand de Vaubert, grand capitaine de l'armée » soit avec Petermann de Wabern qui était en effet le commandant en chef; on lui fit un cadeau substantiel [121] « pour son vin ». On avait dit, en effet, au conseil que, si on ne lui payait pas quelque chose, il avait l'intention de ne pas quitter la ville de longtemps; or la ville ne pouvait plus supporter — dit le compte — l'entretien des soldats qui s'étaient établis autour d'elle et même à l'intérieur de ses murs; on craignait qu'au moindre incident ceux-ci ne saccageassent la ville [122]; aussi désirait-on les voir partir au plus tôt et le cadeau donné à Petermann de Wabern fut-il accompagné de la prière de diriger ses soldats plus loin...

Cela rentrait tout à fait dans les intentions des officiers.

---

[120] Le château seul fut occupé.

[121] 40 fl. d'or d'Allemagne. On n'oublia pas le commandant du contingent fribourgeois auquel on offrit 54 pots de vin rouge de Bourgogne, le 22 oct. C'étaient là les petits revenant-bon du métier et les officiers bernois et fribourgeois ne les négligeaient pas. Le 24 oct., quand les députés de Lausanne s'arrangèrent avec les Bernois à Orbe, ils promirent à Petermann de Wabern, à titre personnel, 30 florins du Rhin; comme cette somme ne lui avait pas encore été payée deux jours après, quand l'armée passa à Cossonay, le général envoya un trompette à Lausanne pour l'exiger; les Lausannois ne se le firent pas dire deux fois et s'exécutèrent aussitôt; *M.D.R.*, t. XXVIII, p. 282. Un peu plus tard, Rodolphe de Vuippens se plaignit d'avoir été oublié et passa aux menaces; le 29 janv. 1476, la cité lui fit remettre 30 florins; à cette occasion on remit de petits cadeaux à d'autres Bernois et Fribourgeois qui pouvaient être redoutables, et Petermann de Wabern toucha de nouveau 6 fl.; *ibid.*, p. 294 s.

[122] Pour les calmer et éviter pis, et bien qu'elle n'y fût pas tenue par les termes de la capitulation, la ville leur fournit en abondance du pain, du fromage, du sel, de la viande, des chandelles. Le compte ne permet pas d'établir des chiffres précis, mais on constate qu'il fut livré des centaines de pain, des milliers de kilos de farine ou de froment; la dépense faite pour le vin dépasse 140 liv.

«Le lendemain»[123] — dit encore le chroniqueur[124] — «tindrent conseil lesdictz de Berne, Fribourg et Salleure et conclurent ensemble qu'il estoit nécessaire de partir de là et prendre leur chemin à Morges, en attendans ceulx de Zurich, de Schvitz, Ury et Undervalle, leurs alliéz et confédérés, lesquelz incontinent arrivèrent avecq leurs bannières et régimentz en belle ordonnance, se paroffrans de faire comme bons et loyaulx alliéz et confédéréz. Lesquelz se partirent ensemble dudict Yverdon en fort belle ordonnance...»

Les comptes d'Yverdon ne portent aucune indication sur le passage des contingents confédérés; il est probable que ceux-ci marchèrent directement de Grandson sur Orbe, qui semble avoir été le centre de ralliement de l'armée. Les Yverdonnois s'en tiraient à bon compte pour cette fois; le seul dégât dont on nous parle est la porte du four de la Plaine[125], qui fut brisée par les «Allemands»; on en fut pour 21 d.; c'était une bagatelle.

Pendant ce temps, l'armée continuait sa marche, moins paisiblement; elle avait occupé et brûlé le château de Sainte-Croix[126];

---

[123] Le lendemain de la capitulation, soit le 22 oct.

[124] *Entreprises*..., fo. 31 verso.

[125] C'est peut-être à cela que se rapporte l'incident suivant: la femme de Jean Rouge avait reçu l'ordre de faire au four de la Plaine du pain pour les soldats de la garnison vaudoise, elle se refusa à le livrer; survinrent les «Allemands» qui s'emparèrent de la farine et de la pâte, que la boulangère perdit ainsi; elle fut indemnisée par la ville qui lui remit 23 s.

[126] C'était le dimanche 22; une lettre de Berne, du 24, reproduite dans les *Abschiede,* t. II, p. 566, dit que les 23 hommes de la garnison avaient été tués; le châtelain, qui avait été blessé à la tête par une flèche, avait tenu bon quand même et avait été exécuté. Alfred Millioud avait pris, aux Archives de Turin, des notes dans les comptes de la châtellenie de Ste-Croix, comptes allant du 1er janv. 1475 au 15 juin de la même année, et qui avaient été approuvés le 17 juillet, donc avant la prise du château. Celui-ci, qui était en mauvais état en 1463 (A. C. V., A b 8, p. 53 ss.), avait été sérieusement réparé depuis. Le châtelain était, au début de 1475, Guillaume de Gallera, le capitaine, Girard de Chabie; ce dernier avait, au premier semestre de 1475 fait des dépenses d'entretien pour 729 fl. 7 s. 2 d. Au printemps, au moment des campagnes en Franche-Comté, le châtelain était allé lui-même, à plus d'une reprise, porter des nouvelles au conseil du comte; au moment de la campagne de Grandson la garnison avait été renforcée de 7 coulevriniers d'Yverdon et de 3 balistiers de Cudrefin, qui y était restés du 24 avril au 10 mai; ils avaient été ravitaillés en

bien que les soldats eussent reçu l'ordre de ménager les terres qui appartenaient en propre à la duchesse, ils menacèrent le château de Belmont, qui était de son douaire, et dépouillèrent le châtelain [127]. On sait ce qu'ils firent aux Clées. Aussi redoutait-on fort à Yverdon de les voir passer à leur retour et l'on envoya à Morges un conseiller et le fils du syndic auprès des capitaines pour les supplier d'éviter Yverdon [128]. On sait que, après avoir rançonné Genève, l'armée rentra dans ses foyers par la route de Lausanne, Romont et Fribourg. Les officiers purent se montrer

---

vin depuis Yverdon. Au même moment, le gouverneur de Vaud était venu avec toute une escorte examiner l'état des fortifications de Sainte-Croix; des coulevriniers d'Yverdon y avaient encore monté la garde du 21 au 26 mai; *ibid.*, p. 197 s. Nous ignorons qui commandait la garnison de Ste-Croix en octobre et de quels soldats elle était composée; ils nous paraît douteux que ce fussent des gens d'Yverdon, d'abord parce que cette ville avait besoin elle-même de tous ses défenseurs, ensuite parce que les comptes n'y font aucune allusion.

[127] Büchi, *op. cit.*, p. 108. L'auteur des *Entreprises, loc. cit.*, affirme que l'on ne fit aucun mal à Belmont qui appartenait à Madame de Savoie, pas plus qu'à Bavois qui appartenait à Jacques de Gléresse. Cependant, les comptes de la châtellenie de Belmont, dont Alfred Millioud a pris aussi des extraits, semblent affirmer le contraire. Si le château lui-même fut épargné — le pont-levis seul semble avoir été brûlé; A. C. V., A b 8, p. 208 —, le lieutenant du châtelain, Claude Darbonnier, et ses gens, furent dépouillés, lorsque les Allemands dirigèrent leurs pas vers Belmont «*sub spe, ut dicebant, volendi aliquod malum in ipso loco facere*...» Les gens de la duchesse y firent des pertes «*in argento, lectis, blado, vino, grano et aliis ustensilibus super hoc sumptis*», dont une liste, que nous ne possédons plus, accompagnait le compte. Le 1er déc., la duchesse leur accordait une indemnité de 600 fl. Le châtelain lui-même — c'était Claude d'Arnex, qui avait joué un rôle important comme agent diplomatique de la duchesse, *ibid.* et Büchi, *op. cit.*, p. 113, — fut dépouillé, à Morges, de 50 muids de froment qu'il envoyait à Genève, à demi avec son lieutenant, et qui valaient, affirme-t-il, 250 fl. — Sur l'ordre du maréchal de Savoie, le comte de Gruyère, le château de Belmont avait été mis en état de défense en février 1475, où il y eut 3 soldats pendant 5 semaines et 2 pendant un mois. Du 26 avril au 10 mai, on y avait entretenu 14 compagnons, puis 7 pendant 5 jours encore; A. C. V., A b 8, p. 206, 208, 209. Nous ignorons ce qu'il en fut en octobre.

[128] On sait que les gens de Moudon avaient adressé aux officiers la même demande dans les mêmes termes; *R. H. S.*, t. V (1925), p. 222.

bons princes et déclarer que seul le contingent soleurois passerait par Yverdon.

Cette nouvelle tranquillisa les gens d'Yverdon qui, outre les raisons ordinaires, en avaient encore une particulière de redouter le passage des soldats suisses. Le châtelain Henri de Colombier [129] avait pris possession d'une bosse de vin, qu'il prétendait lui appartenir et qu'un Lucernois affirmait avoir achetée de ses deniers. Celui-ci protestait et menaçait d'amener les soldats de sa ville pour tirer vengeance de cet affront. Après être allé à Grandson demander à Brandolf de Stein, toujours bien disposé, une lettre de recommandation, deux conseillers yverdonnois partirent, le lundi 30 octobre à midi, pour Lausanne où ils rejoignirent l'armée; malgré la lettre du commandant de Grandson, ils trouvèrent Petermann de Wabern de fort mauvaise humeur; il menaçait d'envoyer un contingent lucernois reprendre manu militari la bosse de vin contestée; il refusa tout arrangement et renvoya les Yverdonnois aux ambassadeurs de Berne, Fribourg et Soleure, qui devaient précisément aller à Yverdon le lendemain. La ville paya le prix du vin, les frais et des dommages-intérêts au Lucernois [130].

Néanmoins Yverdon ne s'en tirait pas trop mal, si l'on compare son sort à celui d'autres villes. La conquête cependant entraînait tous ses effets: d'abord les gens d'Yverdon étaient devenus les sujets des Confédérés; ils demandèrent aux officiers, à Orbe le 24, de leur confirmer leur charte dont ils avaient fait faire une copie tout exprès. Ceux-ci refusèrent [131].

Comme les habitants des autres villes vaudoises [132], ceux d'Yverdon durent envoyer leurs délégués à la diète de Fribourg, les 13 novembre et jours suivants; ils y furent traités assez dure-

---

[129] Ou son serviteur, dit le compte; un serviteur, dans la langue de l'époque, peut très bien être un secrétaire ou un comptable.

[130] 15 liv. 12 s. Le compte appelle le Lucernois de son seul prénom: «Pétremand». Etait-ce Ettérlin?

[131] Ils obtinrent par contre une lettre d'eux à l'adresse de l'administrateur du diocèse à propos du cimetière.

[132] Ceux de Grandson étaient, depuis le printemps déjà, considérés comme sujets des Confédérés; *Eidg. Absch.*, t. II, p. 552 b; ils furent convoqués eux aussi à Fribourg et, cette fois encore, les villages participèrent à la désignation des délégués; Tallone, *op. cit.*, p. 413.

ment et durent prêter serment de fidélité [133], ce qu'ils ne firent que sous l'effet de la peur [134]. Un des résultats fut que les franchises d'Yverdon furent, sinon confirmées officiellement [135], du moins observées dans la pratique [136]. Un nouveau fonctionnaire vint s'installer comme greffier de la châtellenie [137].

Une autre conséquence de la conquête, ce fut l'installation à Yverdon d'une garnison: 120 hommes, 30 de chacune des villes de Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne assuraient la défense à la fois d'Yverdon et de Grandson [138]. En principe, cette garnison, que les vainqueurs prétendaient faire payer par le Pays de Vaud tout entier [139], ne devait pas être à la charge des habitants d'Yverdon; les soldats avaient ordre de ne rien consommer sans le payer [140]. Mais avec l'indiscipline des bandes helvétiques [141], on peut bien penser que ces ordres ne furent exécutés qu'en partie et il ressort des comptes de la ville que celle-ci ne fut pas ménagée et dut fournir aux occupants du pain et du vin [142].

De même, les soldats avaient ordre de respecter les habitants et leurs biens et, de son côté, le conseil de la ville faisait aux officiers toutes les gracieusetés imaginables et les invitaient à toute occasion [143]. Il n'y en eut pas moins des conflits, comme il y en a

---

[133] *Ibid.*, p. 412.

[134] *Metu,* dit le compte de Nyon; *ibid.*

[135] Du moins nous ne connaissons pas d'acte de ce genre.

[136] Le 10 nov., le conseil de Berne donnait au commandant de la garnison, Albin v. Silenen, l'ordre de respecter les franchises de la ville; Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 316, n. 2.

[137] Il s'appelait Antoine Cudrefin; c'était un Fribourgeois; Büchi, *op. cit.*, p. 70. Il prétendait être également greffier de la ville, ce à quoi celle-ci s'opposa; il n'insista pas et assista volontiers au dîner que la ville lui offrit à l'occasion de son entrée en fonctions (9 déc.).

[138] Schilling, *op. cit.*, p. 341, n. 1; Büchi, *op. cit.*, p. 24, 26, 109.

[139] Tallone, *op. cit.*, p. 412 ss.

[140] Schilling, *op. cit.*, p. 316, n. 2 (ordre du conseil du 16 nov., qui est le rappel d'un ordre antérieur).

[141] Büchi, *op. cit.*, p. 21, 22, 27, 110.

[142] Les articles se succèdent sans être toujours datés avec précision, si bien qu'il est difficile de voir ce qui a été dépensé pour la garnison vaudoise, avant le 21 oct., pour l'armée confédérée les 20, 21 et 22 oct. et ce qui concerne plus particulièrement la garnison installée depuis.

[143] Entre autres, ce dimanche 10 déc., où les capitaines de Lucerne,

toujours en pareil cas; des gens d'Yverdon furent dépouillés et emprisonnés, dans des conditions que nous ignorons; fort correctement, le conseil de Berne ordonna que les prisonniers fussent libérés immédiatement[144]. Néanmoins, un état de sourde hostilité subsistait entre les habitants et la garnison; il devait avoir de terribles conséquences.

Déjà avant la conquête, les Confédérés se méfiaient des gens d'Yverdon[145]. Les événements n'avaient pas rétabli la confiance. Aussi, les officiers confédérés qui vinrent dans cette ville le 31 octobre[146] avaient-ils ordre de se saisir de huit otages pris parmi les habitants les plus riches et les plus influents, et de les répartir, deux par deux, dans chacune des villes confédérées, afin que les gens d'Yverdon ne pussent trahir[147].

Ces otages étaient François Cordey et Claude Lambert, qui furent transportés à Fribourg, Guillaume Jocet et François Oddet qui le furent à Soleure; Jean Jaccottet et Guillaume Favre furent emmenés à Berne; François Murat et Pierre Pittet, le fils du syndic, furent envoyés à Lucerne. Sauf le dernier, tous étaient membres du conseil.

Leurs collègues s'empressèrent à les délivrer; dès le 6 novembre, ils envoyaient deux d'entre eux à Fribourg et à Berne pour solliciter leur libération. A Fribourg, on les renvoya à Berne,

---

Fribourg et Soleure «visitèrent» cette artillerie que les Yverdonnois avaient acquise à grands frais de leurs deniers pour se défendre contre eux.

[144] Schilling, *loc. cit.*, p. 316, n. 2 (ordre du conseil de Berne, du 8 déc.).

[145] Voir plus haut, p. 334.

[146] Voir plus haut, p. 341. La chose n'est pas attestée par un document, mais nous savons par les comptes que la détention des otages commença le 1er nov.

[147] Schilling, *op. cit.*, p. 315. — L'auteur des *Entreprises*, fo. 31, affirme que ces otages devaient garantir le paiement de la rançon imposée à Yverdon et que la ville ne pouvait payer comptant. C'est une erreur; les comptes de la ville, comme Schilling, déclarent que les otages furent pris parce que les Confédérés n'avaient pas confiance dans les gens d'Yverdon. Du reste, il ne semble pas qu'une rançon ait été imposée à Yverdon; les comptes n'en parlent pas; Yverdon ne figure pas sur la liste des rançons donnée par Büchi, *op. cit.*, p. 22; il est vrai que rien ne nous assure que la liste soit complète.

où devait avoir lieu une conférence de Messieurs des quatre villes, le mardi 7; il y présentèrent leur supplique, mais inutilement; on les invita à revenir à Fribourg le 13 novembre où devaient se tenir les Etats de Vaud [148]. La présence à leurs côtés d'un des capitaines de la garnison qui les avait accompagnés dans l'intention de leur faciliter la tâche s'avéra parfaitement inutile.

Le 14 novembre, les députés d'Yverdon venus pour les Etats, abordèrent la question des otages; ils n'obtinrent rien et on les renvoya, une fois de plus, à Berne, où il devait y avoir une diète des quatre villes. L'avoyer Nicolas de Schachnachtal leur répondit que rien ne pressait; on pouvait sans dommage garder les otages un an ou deux [149]. Sur le conseil du gros sautier, dont nous avons déjà noté la bienveillance [150], les députés d'Yverdon glissèrent 10 florins d'or dans la poche de l'avoyer, qui s'adoucit et leur promit de s'intéresser à la libération des otages [151].

L'affaire fut renvoyée à une diète qui devait avoir lieu à Neuchâtel, le lundi 27 novembre, et où le conseil d'Yverdon ne manqua pas d'envoyer un délégué officiel [152]. Les Abschiede ne nous disent pas quelle décision fut prise à ce sujet; mais les comptes d'Yverdon nous apprennent que, le 28, trois bateliers de cette ville menèrent à Neuchâtel deux conseillers, qui s'étaient fait accompagner par les capitaines lucernois et soleurois de la garnison, afin que ceux-ci pussent témoigner des bonnes dispositions des gens d'Yverdon et obtenir par là la libération des otages; les négociations qu'il y eut à ce sujet les 28 et 29 novembre, n'aboutirent pas, car les députés de Lucerne manquaient d'instructions à cet effet. Les Confédérés promirent d'en référer à leurs gouvernements et laissèrent espérer que le jour de la libération était proche. En effet, dans les premiers jours de décembre, les otages rentrèrent à Yverdon, les

---

[148] Voir plus haut, p. 341. La tenue des Etats coïncida avec la réunion d'une diète fédérale.

[149] «*quod ipsi* (les Confédérés) *habebant satis tempus ipsos* (les otages) *habendi per unum annum vel duos*»; Tallone, *op. cit.*, p. 412.

[150] Voir plus haut, p. 338.

[151] En fait le conseil de Berne décida le 16 nov. de les relâcher; Schilling, *op. cit.*, p. 316, n. 1.

[152] Tallone, *op. cit.*, p. 414; Büchi, *op. cit.*, p. 25.

uns après les autres[153]; ils avaient été détenus de 33 à 55 jours suivant les cas[154].

A la fin du mois, le conseil était de nouveau au complet et pouvait s'occuper des comptes de l'année 1475; ceux-ci, duement vérifiés, furent approuvés le 30 janvier suivant[155]; malgré les impôts de guerre qui avaient été perçus, la ville redevait au syndic plus de 400 livres[156].

* * *

C'est ainsi que se terminait l'année 1475. Malgré les apparences, la méfiance la plus complète régnait de part et d'autre. Tandis que les Confédérés relâchaient les otages et accordaient un sauf-conduit au seigneur de La Sarra[157], le conseil de Fribourg écrivait au capitaine de Grandson de se tenir sur ses gardes, surtout la nuit, car une trahison se préparait, et au marquis — c'est-à-dire au comte de Neuchâtel — de veiller à ce que des soldats bourguignons ne passassent pas par son pays[158]. Et tandis que les bourgeois d'Yverdon donnaient aux Confédérés à Neuchâtel et en ville même des assurances de fidélité, ils se préparaient à recevoir le comte de Romont.

Dès le début de janvier, celui-ci réussit à s'entendre avec les bourgeois. Le jeudi 11, le commandant lucernois, Albin de Silenen,

---

153 Plusieurs étaient de retour le 9; François Cordey revint le 14.

154 Claude Lambert à Fribourg et François Murat à Lucerne, 33 j.; Guil. Jocet et François Oddet, à Soleure, 37 j.; Guil. Favre, à Berne, 40 j.; Franç. Cordey, à Fribourg, 41 j.; Jean Jaccottet, à Berne, 43 j.; Pierre Pittet le jeune, à Lucerne, 55 j. Ces différences ne s'expliquent pas.

155 La vérification avait commencé le 20 déc.; le conseil général donna, le 1er janv., pleins pouvoirs au conseil en vue d'une approbation définitive, celle-ci fut l'occasion d'un bon dîner, à l'Hôpital qui fournit le pain; on y ajouta, aux frais de la caisse communale, de la viande, du poisson, des œufs, des châtaignes, des épices, du fromage, du serré, etc., le tout pour 110 s. — La date du 30 janv. 1476 paraît douteuse, étant donné les événements qui survinrent.

156 Recettes: 772 liv. 3 s. 1 d.; dépenses: 1173 liv. 14 s. 5½ d.; solde débiteur: 401 liv. 11 s. 4½ d., qui ne furent payés au fils du syndic que le 28 déc. 1484.

157 Büchi, *op. cit.*, p. 25, 29; ce sauf-conduit partait du 6 janv.

158 *Ibid.*, p. 27.

qui devait être relevé par un autre officier, quittait la ville[159]. Saisissant l'occasion, Jacques de Romont arriva en personne avec une troupe de quelque 500 hommes, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13; on lui ouvre les portes; tous les bourgeois sauf deux étaient du complot; on tombe sur les soldats confédérés; la plupart réussissent à se réfugier au château, à peine vêtus; deux sont tués dans leur lit par l'hôte de la Croix-Blanche[160]. Le chroniqueur lucernois Etterlin, qui se trouvait là, envoyé avec un camarade de la garnison de Jougne pour acheter du vin, dut s'enfuir pendant la nuit et arriva, à grand' peine, à Orbe, laissant derrière lui le vin pour lequel il avait passé marché et que les habitants d'Yverdon, ajoute-t-il, payèrent assez cher[161].

Les soldats confédérés tenaient le château; les gens de Grandson n'avaient pas bougé[162]. Le matin venu, Jacques de Romont estima que le coup était manqué et il se retira avec ses gens[163]. Abandonnés à leurs seules forces en face des Confédérés qu'ils venaient de tromper, les hommes d'Yverdon n'eurent pas autre chose à faire qu'à s'en aller eux aussi; la ville se vida.

La nouvelle de l'incident arriva à Berne dans l'après-midi du samedi 13; Albin de Silenen, qui s'y trouvait encore, se hâta de regagner son poste[164]. Le grand conseil s'assembla aussitôt et, croyant l'affaire plus grave qu'elle n'était, il décida de lever la bannière de la ville et de marcher avec toute l'armée sous le commandement de Petermann de Wabern. Les soldats partirent le dimanche 14 janvier, de bonne heure; à Gumminen déjà, on sut que le château tenait bon; le lundi, lorsqu'on arriva à Payerne, on apprit que ces combourgeois de Berne s'étaient bien conduits et avaient spontanément envoyé du secours à la garnison d'Yver-

---

159 Schilling, *op. cit.*, p. 347.

160 *Ibid.*, p. 342 ss.

161 Etterlin (éd. de 1752), p. 199.

162 Schilling, *op. cit.*, p. 352.

163 *Ibid.*, p. 346. La date (6 janv.), donnée dans Gingins, *Dépêches des ambassadeurs milanais*, t. I, p. 263, à une lettre qui raconte ces incidents est certainement erronée.

164 Schilling, *op. cit.*, p. 347.

don[165]. L'armée continua sa marche, rassurée, et arriva à Yverdon le 16[166].

Les choses se passèrent de même à Fribourg; avisé le 13 aussi, le conseil ordonna une «tiria... ou secor de la garnison» d'Yverdon; celle-ci partit le 14 également et attendit à Payerne l'armée bernoise, avec laquelle elle marcha sur Yverdon[167].

On peut bien penser que cette ville ne fut pas traitée le 16 janvier 1476 comme elle l'avait été le 21 octobre 1475; elle fut pillée et les soldats vécurent sur les provisions qu'ils trouvèrent dans les maisons. On réussit à mettre la main sur un Yverdonnois, qui avait été longtemps huissier municipal; on le fit passer en jugement; il avoua que tous les bourgeois avaient conspiré; on l'exécuta[168]. Puis, après être restée une dizaine de jours à Yverdon[169], renonçant à une expédition sur Morges dont il avait été question au début, l'armée regagna ses foyers, laissant derrière elle une garnison de 200 hommes[170].

Qu'allait-on faire d'Yverdon? Dès le début, les Bernois s'étaient montrés décidés à brûler la ville, pour faire un exemple; les Fribourgeois s'y étaient opposés[171]; il semble que ce fût aussi l'avis des autres confédérés[172]. Mais les Bernois n'étaient pas hommes à céder; au début de février, ils donnèrent l'ordre à leurs gens qui composaient la garnison de se retirer à Grandson et à Payerne, de détruire armes et provisions afin que rien ne pût servir à l'ennemi, pour autant qu'on ne pourrait les conserver dans le château, puis de brûler la ville; le 17 février, on apprenait à Berne que l'ordre avait été exécuté[173]; pas moins de 200 belles maisons de pierre auraient disparu dans ce désastre[174].

---

165 *Ibid.*, p. 348 s.

166 *Ibid.*, p. 351.

167 Büchi, *op. cit.*, p. 71; H. Fries, ap. Schilling, *op. cit.*, t. II, p. 401.

168 Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 351.

169 H. Fries, ap. Schilling, *op. cit.*, t. II, p. 401.

170 Schilling, *op. cit.*, t. I, p. 352; cf. *M. D. R.*, t. XXVIII, p. 292s.

171 Büchi, *op. cit.*, p. 29 et 30.

172 *Ibid.*, p. 29.

173 Schilling, *op. cit.*, p. 354 en note. Comme le second ordre de Berne est du 13, il est probable que la ville fut brûlée le 15.

174 *Basler Chroniken*, t. II, p. 339, n. 1. — Cette fois encore le châ-

S'il est vrai que, quelques jours plus tard, de 28 février, lorsque se posa la question du sort de la garnison helvétique de Grandson, qui venait de capituler, les Yverdonnois furent parmi ceux qui insistèrent le plus pour l'exécution sommaire des prisonniers [175], le traitement que venait de subir leur ville, bien que conforme aux lois de la guerre, n'y était cependant pas pour rien.

Nous n'avons plus, avons-nous vu [176], le compte de la ville pour l'année 1476. Y en eut-il jamais un? On peut se le demander, car tous les documents qui subsistent nous attestent que le vide le plus complet s'était fait à Yverdon. Les vignes de l'Hôpital ne furent pas fossoyées; les près des Jordils [177] ne furent pas fauchés; les vaches avaient disparu et il n'y avait plus ni veaux ni lait; l'automne venu, l'Hôpital n'avait pas de porc pour faire boucherie; on tenta d'en acheter; ils étaient si chers à Orbe que l'hospitalier y renonça. Autre symptôme plus caractéristique encore: les Confédérés qui s'étaient emparés du pays après la victoire de Morat, renoncèrent à percevoir aucune des censes qui étaient dues au château d'Yverdon [178].

Au lendemain de Morat, les gens du Pays de Vaud, qui un peu partout avaient fui et s'étaient cachés, demandèrent aux vainqueurs s'ils pouvaient rentrer chez eux. « Il faut y aller prudemment, disait Adrien de Bubenberg, qui était venu à Fribourg pour diverses affaires et en parlait au conseil; il ne faut pas se montrer

---

teau de Belmont échappa; le châtelain y avait placé un gardien, un «Allemand» «*ob metu ne, tempore quo Alamani venerunt ad villam Yverduni propter adventum Domini Rotundimontis et quum comburerunt dictam villam, comburerent dictum castrum Bellimontis*»; il l'avait gardé 3 semaines; puis il eut 4 soldats, l'un de Fribourg, l'autre de Berne, le troisième de Lucerne, le quatrième de Soleure «*pro custodia ipsius castri totiusque castellanie, qui fuerunt sibi liberati a dominis predictarum villarum ad requisitionem dicti locumtenentis... qui bene meruerunt et multa bona ibidem fecerunt*»; A. C. V., A b 8, p. 209.

[175] Schilling, *op. cit.*, p. 372.

[176] Voir plus haut, p. 313.

[177] Au bord des fossés d'Yverdon, côté Sud.

[178] Comptes de l'Hôpital pour 1476 (l'Hôpital avait des bien hors de la ville, ce qui explique qu'un compte ait pu être établi pour cette année-là; du reste, les œuvres de charité étaient plus nécessaires que jamais).

trop large et cela tout particulièrement avec ceux d'Yverdon qui se sont parjurés»[179]. La diète helvétique examina encore, le 23 septembre à Lucerne, la requête des gens d'Yverdon: voulait-on faire grâce à ces gens qui avaient trahi? comment fallait-il se conduire avec eux? L'affaire fut renvoyée à une séance subséquente[180].

Nous ne savons pas quand ils reçurent l'autorisation d'aller de nouveau habiter leur ville. Il est probable que ce fut peu après, au cours de l'automne 1476.

La vie reprit cependant, petit à petit, à un rythme que nous ne connaissons pas. Chacun y mit du sien, beaucoup de travail et de la bonne volonté. En 1477, nous voyons l'Hôpital abandonner à des débiteurs les intérêts de deux ans à condition qu'ils reconstruisissent leur maison de la Plaine, brûlée par les «Allemands». On peut penser que ce cas ne fut pas isolé. Mais, en 1477 encore, Yverdon était à peine peuplé; on n'y trouvait aucun charretier et l'Hôpital devait en faire venir un d'Orbe; pas plus qu'en 1476, cette maison hospitalière ne put faire boucherie[181]. Cela en dit long, quand on sait le rôle que cet acte jouait dans la vie économique d'alors. La location du four de la Plaine ne donna rien «à cause du petit nombre de gens qui habitaient Yverdon»[182]. Les Confédérés n'étaient cependant pas disposés à abandonner leurs droits fiscaux, comme l'année précédente; ils exigeaient qu'on les payât comme à l'ordinaire. Au début de février 1478, le conseil envoya un délégué à Lausanne auprès des députés suisses qui s'y trouvaient; ils n'obtinrent rien; on les renvoya à une autre conférence à Fribourg, où l'on ne consentit qu'à un rabais de 100 sous[183].

C'était un des derniers, peut-être le dernier acte de l'administration des cantons; peu de jours après, le Pays de Vaud était restitué à la duchesse de Savoie, moyennant rançon, et, le 27 février, le syndic d'Yverdon se rendait à Lausanne, où il avait été

---

179 Büchi, *op. cit.*, p. 39.

180 *Eidg. Absch.*, t. II, p. 619ee.

181 «*Propter magnam caristiam porcorum que fuerat propter guerram*»; comptes de l'Hôpital 1476/7.

182 Compte de la ville 1477/8.

183 *Ibid.*

mandé à cet effet[184] et, afin que nul n'en doutât, il se faisait remettre par le secrétaire du Président du Piémont, une copie authentique de l'acte de restitution[185].

Tout rentrait dans l'ordre[186]. La vie pouvait reprendre. Au début d'avril, les bourgeois d'Yverdon purent reprendre les portes de leur ville, dont les murs paraissent n'avoir pas été détruits; cet ouvrage, qui fut fait en corvées par 10 hommes que la ville festoya[187], marquait, comme d'un geste symbolique, la résurrection d'Yverdon. Les bourgeois récupérèrent des pièces de leurs archives, qui avaient été dispersées par la guerre[188]; après de multiples démarches, l'hospitalier put se faire rembourser par le prieur de Mégève, en Savoie, la valeur de quelques biens meubles de l'Hôpital qui, déposés à Estavayer au moment de la guerre, avaient été pillés par le Sr. de Font et avaient fini par parvenir entre ses mains[189].

---

[184] Nous ne savons si ce fut à la réquisition des confédérés ou des gens de la duchesse. Il semble que le châtelain, l'Yverdonnois François Cordey (ou Cordier), ait conservé ses fonctions sous les deux régimes.

[185] Compte de la ville 1477/8.

[186] La ville venait de gagner un procès devant le châtelain et l'affaire était en appel à Fribourg; dès les premiers jours de mars, les Fribourgeois la renvoyèrent au bailli de Vaud, qui se prononça en faveur de la ville; compte de la ville 1477/8.

[187] 6 avril 1478; *ibid.;* les autorités de la ville s'étaient, au préalable, entendues avec les autorités de Moudon et, sans doute, avec le bailli de Vaud savoyard, Humbert Cerjat. — Il ne semble pas que les portes aient dû être refaites; elles avaient donc été simplement dépendues, pour faire d'Yverdon une ville ouverte; le compte ne porte que de menus frais pour réparations aux éparres.

[188] Elles furent retrouvées à Boudry et rapportées à Grandson par des gens de cet endroit; des conseillers d'Yverdon allèrent les y reconnaître. Les archives d'Yverdon possèdent encore aujourd'hui une ample collection de pièces qui ont échappé à l'incendie de février 1476.

[189] Le prieur de Mégève, de la noble maison de Compey, mit la plus mauvaise volonté du monde à s'exécuter; finalement il paya, par 25 liv. et 9 s., la valeur des biens distraits; les frais de l'hospitalier, qui avait dû aller, à plusieurs reprises, à Genève, et même jusqu'à Annecy, s'élevèrent à 23 liv. 7 s. 4½ d. On voit ce qui lui resta! Comptes de l'Hôpital 1476/7.

Tout rentrait peu à peu dans l'ordre. Néanmoins, en établissant son compte pour l'année 1479/80, le châtelain demandait que des sommes qu'il était censé avoir à payer, on déduisît plusieurs articles « parce que la ville avait été complètement détruite par la guerre, brûlée entièrement; des héritages étaient vacants, des ténementiers étaient morts... »; il y avait 46 ténements vacants à cause de la guerre et les faubourgs n'avaient pas été reconstruits; la somme manquante s'élevait à 30 liv. environ [190]. Et, en 1480 encore, les bourgeois d'Yverdon obtenaient du fisc savoyard une remise d'impôt pour le même motif [191].

Il fallut longtemps pour que la ville retrouvât sa prospérité d'autrefois [192]. Nous ignorons l'étendue des dégâts commis aux Clées, à Orbe et à Grandson. Des autres villes vaudoises, Yverdon avait été de beaucoup la plus malmenée.

---

[190] A. C. V., A b 8, p. 202.

[191] Grenus, *Documens relatifs à l'histoire du Pays de Vaud,* p. 101.

[192] Le compte communal de 1477 boucla par un déficit de 404 liv. 4 s. 2½ d., celui de 1478 par un déficit de 404 liv. 18 s. 3 d. (Il est possible, il est vrai, que le premier déficit soit compris dans le second).